

Ccass,19/5/2015,316/1

Identification			
Ref 21814	Juridiction Cour de cassation	Pays/Ville Maroc / Rabat	N° de décision 316/1
Date de décision 19/05/2015	N° de dossier 5445/1/1/2014	Type de décision Arrêt	Chambre
Abstract			
Thème Responsabilité civile, Civil		Mots clés Responsabilité, Fait du Prince (Oui), Contrat, Civil, Annulation administrative d'une autorisation de lotir	
Base légale		Source Non publiée	

Résumé en français

Est considéré comme un fait du prince l'annulation d'une autorisation de lotir un bien sur laquelle se trouve le terrain objet des travaux de sorte que la responsabilité contractuelle de l'entreprise ne peut être recherchée.

Résumé en arabe

لا يمكن الاستجابة لطلب تصفية الغرامة التهديدية إذا كان المدين بالالتزام لم يتمكن من تنفيذ التزامه بفعل السلطة التي ألغت التجزئة العقارية التي تتضمن البقعة الأرضية المدعى بشأنها.

Texte intégral